



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

Communiqué de presse

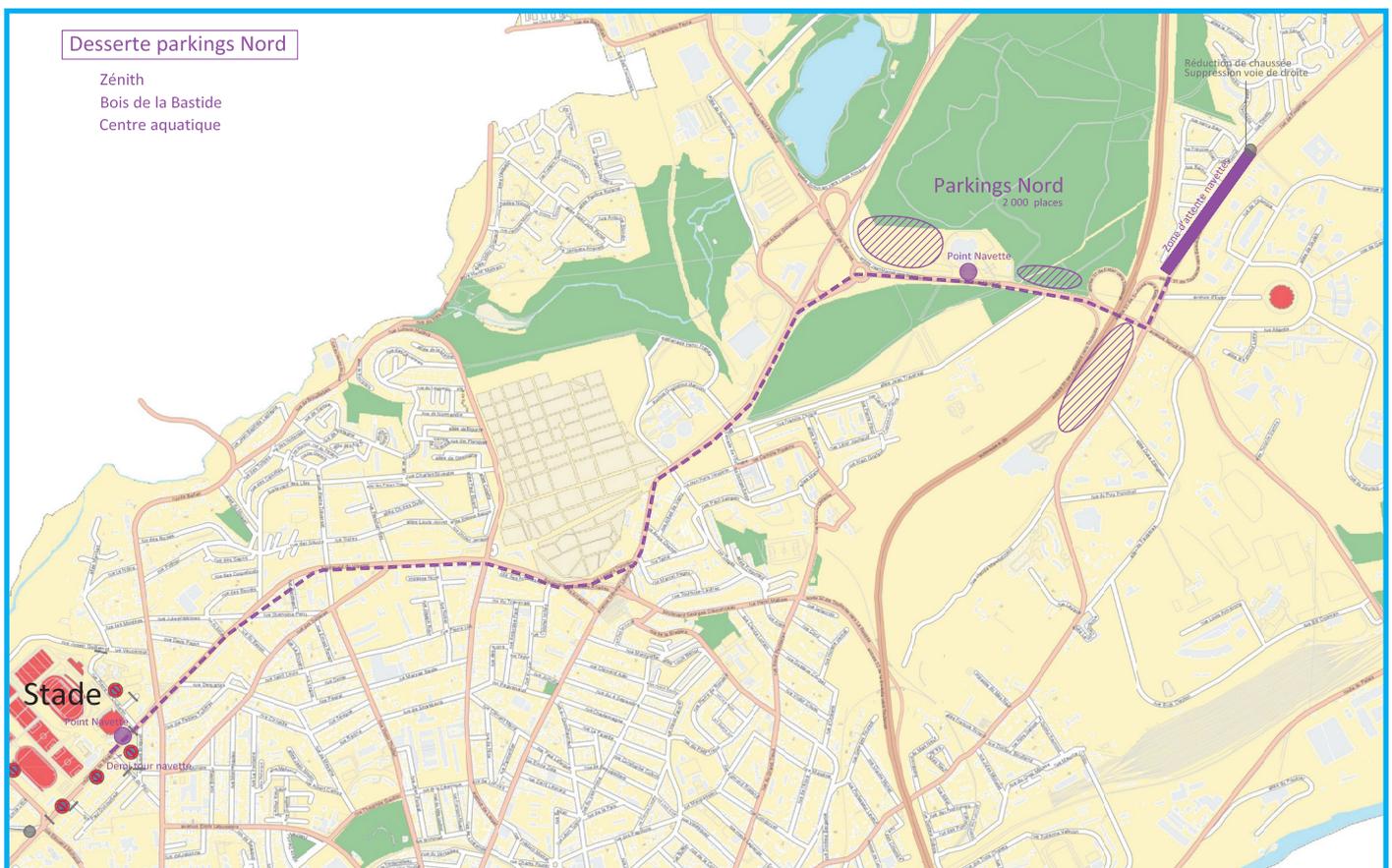
Limoges, le 27 décembre 2019

32^{èmes} de finale de la coupe de France de football **Trélissac - Olympique de Marseille** **Comment se rendre facilement au stade de Beaublanc**

À l'occasion du 32^{ème} de finale de la coupe de France Trélissac vs Olympique de Marseille qui se déroulera le 5 janvier à 14h15 au stade d'honneur de Beaublanc, des navettes gratuites ainsi que plusieurs parkings seront mis à disposition du public pour faciliter l'accès au stade.

- **Parkings Nord (Zénith/Bois de la Bastide/Centre aquatique)**

> Des navettes gratuites circuleront de 11h45 à 13h (pour une dépose à 13h15 devant le Palais des sports de Beaublanc).





LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

Communiqué de presse

Limoges, le 27 décembre 2019

- **Parking Sud**

> Ouverture du parking de l'hyper U Cognac aux spectateurs du match à partir de 12h30.



Par ailleurs, les règles de circulation et de stationnement seront modifiées aux alentours du parc des sports en raison du match.

→ **Stationnement des véhicules interdit du 4 janvier à 20h au 5 janvier à 20h :**

- Rue de Saint-Gence, sur la totalité des emplacements de stationnement des parkings situés au droit et en face du parc des sports ;
- Boulevard de Beaublanc, sur l'ensemble des emplacements de stationnement et du terre-plein central dans la partie comprise entre la rue de Bellac et la rue de Saint-Gence ;
- Avenue du parc, entre le boulevard de Beaublanc et la rue Paul Ducourtieux ;
- Rue Pierre de Coubertin.

→ **Circulation interdite le 5 janvier :**

De 10h à 20h :

- Boulevard de la Borie, entre et dans le sens avenue Albert Thomas → boulevard de Beaublanc, depuis la sortie de la bretelle d'accès et uniquement sur la voie de droite ;
- Boulevard de la Borie, entre et dans le sens rue Eusèbe Bombal → bretelle d'accès à la rue Georges Briquet, uniquement sur la voie de droite ;
- Rue de Fougeras, entre et dans le sens avenue de Beaubreuil → avenue Aristide Briand sur 100 mètres à hauteur de la bretelle d'accès depuis l'A20 et uniquement sur la voie de droite ;

Par conséquent, l'avenue du Parc, la rue Bréguet, la rue Mignet, la rue Paul Ducourtieux, la rue de la Rochefoucauld seront mises en impasse.

De 11h à 20h :

- Rue Pierre de Coubertin ;
- Boulevard de Beaublanc dans la partie comprise entre la rue de Saint-Gence et la rue de Bellac, dans les deux sens de circulation.

→ **Règles de circulation modifiées le 5 janvier de 0h00 à minuit :**

Une obligation de tourner à droite ou d'aller tout droit sera instaurée pour les véhicules circulant :

- Rue de Saint-Gence → Boulevard de Beaublanc
- Rue Eusèbe Bombal → Boulevard de Beaublanc

Une obligation de tourner à gauche ou d'aller tout droit sera instaurée pour les véhicules circulant :

- Rue Edouard Michaud → Boulevard de Beaublanc

→ **Déviations instaurées dans les deux sens de circulation le 5 janvier de 11h à 17h :**

- Rue Edouard Michaud
- Rue de Saint-Gence
- Rue Joseph Guillemot
- Rue Vaucanson
- Rue de Bellac

Par dérogation à l'arrêt permanent n°20003177 du 14 août 2000 instituant un sens unique de circulation allée Jean Bouin, le sens de circulation sera inversée le 5 janvier 2020 de 10h à 20h.

Par dérogation à l'arrêt permanent n°2013P110 portant voie réservée avenue Jean Monet, la voie de droite sera réservée le 5 janvier de 9h à 20h.

Les véhicules gênant la circulation publique seront immobilisés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles R 325-12 et R 417-10 du Code de la Route.

La signalisation réglementaire sera apposée, au minimum 24 heures à l'avance, par les soins de la Direction Architecture et Bâtiment.

En raison de l'affluence attendue pour la rencontre Trépassac - OM, **la piscine municipale de Beaublanc sera exceptionnellement fermée au public** le dimanche 5 janvier.